

Examens pédagogiques des recrues de 1902 [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Examens pédagogiques des recrues de 1902

(Suite.)

Dans un numéro précédent du *Bulletin*, nous avons donné un aperçu des résultats des examens pédagogiques pour l'année 1902, en nous basant sur la statistique fédérale. Aujourd'hui, toujours selon la même statistique, nous établissons le rang des cantons pour les différentes branches d'après la note moyenne obtenue. Cette dernière a été calculée à un centième près. Pour les cantons qui accusaient les mêmes chiffres, le calcul a été poussé jusqu'aux millièmes, ce qui a permis de les classer non d'après un ordre quelconque ou même simplement alphabétique, mais selon leur mérite réel. En regard des moyennes obtenues en 1902 figurent celles de 1901.

Lecture.

	1902	1901		1902	1901
1. Genève . . .	1,20	1,29	SUISSE . . .	1,60	—
2. Bâle-Ville . .	1,25	1,26	14. Neuchâtel . .	1,61	1,60
3. Schaffhouse . .	1,34	1,22	15. Saint-Gall . .	1,62	1,60
4. Thurgovie . .	1,38	1,41	16. Berne . . .	1,62	1,66
5. Obwald . . .	1,40	1,61	17. Soleure . . .	1,62	1,58
6. Argovie . . .	1,49	1,56	18. Zoug	1,67	1,66
7. Zurich	1,49	1,45	19. <i>Fribourg</i> . . .	1,74	1,80
8. Nidwald . . .	1,53	1,87	20. Appenzell-Ex. .	1,77	1,67
9. Glaris	1,56	1,54	21. Valais	1,79	1,99
10. Bâle-Camp. . .	1,56	1,73	22. Tessin	1,86	1,85
11. Lucerne . . .	1,59	1,67	23. Grisons	1,87	1,69
12. Schwyz . . .	1,59	1,54	24. Appenzell-I . .	2,03	2,06
13. Vaud	1,60	1,62	25. Uri	2,04	2,10

Composition.

	1902	1901		1902	1901
1. Bâle-Ville . . .	1,53	1,62	13. Soleure	2,04	1,98
2. Genève	1,62	1,69	14. Berne	2,07	2,14
3. Thurgovie . . .	1,70	1,68	15. <i>Fribourg</i>	2,08	2,27
4. Obwald	1,71	2,12	16. Saint-Gall . . .	2,08	2,10
5. Schaffhouse . .	1,87	1,72	17. Lucerne	2,11	2,13
6. Zurich	1,88	1,88	18. Appenzell-Ex. .	2,15	2,08
7. Argovie	1,92	2,01	19. Zoug	2,19	2,14
8. Nidwald	1,96	2,45	20. Schwyz	2,27	2,18
6. Bâle-Camp . . .	1,98	2,23	21. Grisons	2,27	2,16
10. Neuchâtel . . .	1,99	1,99	22. Valais	2,28	2,30
11. Vaud	1,99	2,05	23. Tessin	2,31	2,29
12. Glaris	2,00	1,92	24. Uri	2,55	2,53
SUISSE	2,02	—	25. Appenzell-I . .	2,66	2,59

Calcul.

	1902	1901		1902	1901
1. Genève . . .	1,54	1,59	SUISSE . . .	2,01	—
2. Thurgovie . .	1,71	1,67	14. Valais . . .	2,02	1,95
3. Schaffhouse . .	1,72	1,53	15. Schwyz . . .	2,04	1,89
4. Obwald . . .	1,73	1,77	16. Saint-Gall . .	2,05	2,01
5. Bâle-Ville . .	1,83	1,82	17. Appenzell-Ex.	2,06	2,02
6. Nidwald . . .	1,86	2,14	18. Berne . . .	2,09	2,04
7. Zurich . . .	1,90	1,84	19. Zoug . . .	2,10	2,05
8. Neuchâtel . .	1,91	1,85	20. Bâle-Camp. . .	2,12	2,06
9. <i>Fribourg</i> . . .	1,91	1,98	21. Lucerne . . .	2,18	2,11
10. Glaris . . .	1,91	1,89	22. Grisons . . .	2,19	2,18
11. Soleure . . .	1,91	1,92	23. Uri . . .	2,33	2,25
12. Vaud . . .	1,93	1,89	24. Appenzell-I. . .	2,48	2,28
13. Argovie . . .	1,96	1,93	25. Tessin . . .	2,57	2,50

Branches civiques.

	1902	1901		1902	1901
1. Neuchâtel . . .	1,98	2,02	14. Vaud . . .	2,27	2,27
2. Genève . . .	2	2,07	15. Zurich . . .	2,29	2,26
3. Nidwald . . .	2,01	2,50	SUISSE . . .	2,30	—
4. Obwald . . .	2,02	2,12	16. Glaris . . .	2,38	2,33
5. Bâle-Ville . .	2,10	2,18	17. Berne . . .	2,38	2,49
6. Argovie . . .	2,13	2,16	18. Schwyz . . .	2,40	2,35
7. Valais . . .	2,14	2,21	19. Appenzell-Ex.	2,40	2,39
8. Soleure . . .	2,15	2,25	20. Lucerne . . .	2,41	2,41
9. Zoug . . .	2,19	2,28	21. Saint-Gall . .	2,46	2,45
10. Thurgovie . .	2,20	2,16	22. Grisons . . .	2,56	2,49
11. Bâle-Camp. . .	2,22	2,35	23. Tessin . . .	2,59	2,54
12. Schaffhouse . .	2,23	1,99	24. Uri . . .	2,68	2,63
13. <i>Fribourg</i> . . .	2,26	2,19	25. Appenzell-I. . .	2,86	2,67

Ce tableau offre plus d'un intérêt. Il nous permet de nous rendre compte des fluctuations, souvent considérables, qui se produisent d'une année à l'autre, dans les notes obtenues par un même canton et pour une même branche. Nous avons déjà signalé à ce sujet l'énorme avance qu'a prise le Nidwald dans les examens pédagogiques des recrues en 1902. — On est aussi frappé du rang qu'occupe parfois un même canton dans les diverses branches. Ainsi, pour l'année 1902, Schaffhouse, qui figure dans une place fort honorable pour les trois premières branches, se trouve relativement peu avancé pour les branches civiques, puisqu'il n'occupe que le douzième rang. Bâle Campagne est dans le même cas relativement au calcul. On pourrait poursuivre les comparaisons et découvrir encore plus d'une surprise.

Si nous prenons maintenant la moyenne de toutes les notes, le canton de Fribourg occupe le 19^e rang pour la lecture (le 20^e en 1901), le 15^e pour la composition (le 20^e en 1901), le

9^a pour le calcul (en 1901, le 14^e), le 13^e pour les branches civiques (en 1901, le 8^e). Il y a donc avance de rang pour les trois premières branches, et un fort recul pour la quatrième.

Passant aux districts de notre canton, nous obtenons les notes moyennes suivantes :

Lecture.

Districts	1902	1901	Différence
1. Lac	1,60	1,63	— 0,03
2. Veveyse	1,64	1,96	— 0,32
3. Broye	1,66	1,64	+ 0,02
4. Sarine	1,70	1,77	— 0,07
<i>Canton</i>	1,74	1,80	— 0,06
5. Gruyère	1,76	1,82	— 0,06
6. Glâne	1,77	1,79	— 0,02
7. Singine	1,97	1,99	— 0,02

Composition.

Districts	1902	1901	Différence
1. Veveyse	1,84	2,38	— 0,54
2. Lac	1,88	2,07	— 0,19
3. Glâne	1,99	2,31	— 0,32
4. Broye	2,04	2,18	— 0,14
<i>Canton</i>	2,08	2,27	— 0,19
5. Sarine	2,16	2,30	— 0,14
6. Gruyère	2,17	2,30	— 0,13
7. Singine	2,23	2,38	— 0,15

Calcul.

Districts	1902	1901	Différence
1. Veveyse	1,58	1,97	— 0,39
2. Glâne	1,67	1,79	— 0,12
3. Gruyère	1,80	1,95	— 0,15
4. Broye	1,87	1,79	+ 0,08
<i>Canton</i>	1,91	1,98	— 0,07
5. Sarine	1,96	1,95	+ 0,01
6. Lac	1,98	2,05	— 0,07
7. Singine	2,26	2,39	— 0,13

Branches civiques.

Districts	1902	1901	Différences
1. Veveyse	1,83	2,31	— 0,48
2. Glâne	2,15	2,09	+ 0,06
3. Gruyère	2,23	2,13	+ 0,10
4. Broye	2,25	1,96	+ 0,29
<i>Canton</i>	2,26	2,19	+ 0,07
5. Sarine	2,27	2,20	+ 0,07
6. Lac	2,29	2,29	... 0
7. Singine	2,49	2,35	+ 0,14

Nous rappelons aux lecteurs du *Bulletin* que les données ci-dessus sont tirées de la statistique fédérale. C'est ce qui explique pourquoi elles ont pu modifier légèrement les chiffres fournis par la statistique cantonale, publiés dans le Compte rendu de la Direction de l'Instruction publique.

La note moyenne de lecture accuse un progrès dans tous les districts, moins la Broye ; la composition est en avance dans tous les districts, et le calcul dans cinq districts. Il y a eu, par contre, recul pour les branches civiques dans tous les districts, sauf dans celui de la Veveyse, où la note moyenne s'est améliorée de 48 centièmes, et dans celui du Lac, où cette même note est restée stationnaire. Un seul district, celui de la Veveyse, se distingue par un progrès marquant dans toutes les branches. Il nous semble que pour la lecture, en particulier, notre canton n'est pas à sa place.

Nous serions curieux aussi de connaître les causes du recul général qui s'est produit dans la note les branches civiques.

M. B.

† M. J.-M. SOUSSENS

Le rédacteur de la *Liberté* vient de descendre dans la tombe au milieu des larmes de sa famille et des vifs regrets de tous ceux qui l'ont connu. Un labeur excessif l'avait usé avant l'âge.

Les journaux politiques nous ont raconté les principales phases de cette existence laborieuse vouée à la presse ; ils nous ont rappelé avec quel talent et avec quel succès ce vaillant ouvrier servit la cause qui lui était chère. Nous ne reviendrons pas sur ces divers points. Mais la Rédaction du *Bulletin* ne saurait laisser cette tombe se refermer sans rappeler les services que M. Soussens a rendus à notre revue, ainsi qu'à la Société fribourgeoise d'éducation et à l'Instruction publique dans notre canton.

Dès la première heure de sa publication, le *Bulletin* comptait M. Soussens parmi ses collaborateurs les plus assidus et les plus compétents.

Déjà dans le premier numéro, paru en janvier 1872, il ouvrit une série d'articles fort remarquables sur l'Instruction civique. Cet excellent travail fut suivi d'un second traité sur l'économie politique, composé aussi à l'intention de nos instituteurs. Il est regrettable qu'on n'ait pas eu l'idée, alors, de faire un tirage à part de ces deux traités.

Ajoutons que, dans maintes circonstances, nous avons fait appel à sa collaboration. Ce ne fut jamais en vain, malgré le surcroît de besogne journalière qu'il devait fournir.

Ce qui distinguait la plume de notre regretté collaborateur,